

## **Exercices 2002 et 2003 - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales**

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Par délibération du 26 septembre 2002, vous m'avez accordé, pour la durée du mandat, les pouvoirs nécessaires pour accomplir certaines opérations de gestion courante.

Conformément à l'article L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous fais part des opérations effectuées à ce titre :

### **I - Bâtiments communaux - Locations - Occupations**

- Centre Hospitalier de Novillars - Mise à disposition, à titre gracieux, du local municipal, 20 rue de Fribourg, pour l'exercice de gymnastique, du 23 septembre 2002 au 29 juin 2003.

- Association OR'ANGE - Mise à disposition, à titre gracieux, de la salle polyvalente du Point Public de Clairs-Soleils, du 7 octobre 2002 au 30 juin 2003, pour l'exercice des arts martiaux (capoeira).

- Collège Diderot - Mise à disposition, à titre gracieux, du local 23 avenue de Bourgogne, du 4 novembre 2002 au 10 avril 2003, pour la pratique d'activités corporelles.

### **II - Finances**

Signature d'un avenant au contrat de prêt de 3 662 740,09 € avec la Société Générale

La Société Générale a consenti à la Ville de Besançon, par contrat signé le 17 juin 1997, un prêt d'un montant de 3 662 740,09 € d'une durée de 10 ans.

Conformément à l'article 10 «Cristallisation à taux fixe» de ce contrat de prêt, la Ville a informé la Société Générale de son intention d'exercer l'option «Cristallisation en taux fixe» dans le cadre d'un arbitrage intervenant le 24 décembre 2002 pour l'échéance suivante du 24 juin 2003.

Au vu de l'offre de cristallisation à taux fixe établie par la Société Générale et acceptée par la Ville de Besançon, un avenant au contrat de prêt multi-index a été signé selon les caractéristiques suivantes :

- Montant cristallisé en taux fixe : 1 335 130,05 € (capital restant dû après échéance du 24/12/2002)

- Durée : 4 ans 6 mois (durée résiduelle du prêt)

- Taux d'intérêt : taux fixe semestriel 3,56 % l'an

- Périodicité : semestrielle

- Conditions de remboursement anticipé : le remboursement anticipé est possible partiellement ou totalement, à une date d'échéance de remboursement et moyennant paiement ou réception d'une indemnité actuarielle.

**III - Marchés sans formalités préalables supérieurs à 20 000 € HT**  
**Période du 01/09/2002 au 31/12/2002**

Service	Objet de l'achat	Fournisseur	Engagé	Mandaté
	Logiciel de gestion Police Municipale	LOGITUD	54 000	0
	Maintenance logiciel	ORACLE FRANCE	25 500	25 402
Urbanisme	Etude paysage	GASTEL Hervé - Architecte paysagiste	24 800	0
	Etude de faisabilité ORU Clairs-Soleils	AMA VI	53 499	11 026
Etudes et Travaux	Enclos de stockage au CTM - Matériaux parking	CGEV - Compagnie Générale d'Espaces Verts	24 564	24 564
Assainissement	Dépose canalisation eau dans collecteur Ouest réseau assainissement	SFCE Génie Civil	36 000	0
	1 châssis (pour hydrocureur)	Besançon Poids Lourds RVI	72 000	0
	1 équipement hydrocureur	HYDROVIDE SA	136 000	0
Electricité- Chauffage	Bibliothèque Municipale : réfection armoires électriques	STEPE - Sté des travaux électriques	44 128	0
	Gymnase Clairs-Soleils - Installation contrôle accès	Antennes André PEPIOT	36 000	0
Parc Auto Déchets	Châssis BOM	Besançon Poids Lourds RVI	85 138	0
	Conteneurs enterrés double	ECOVERT Environnement	70 000	0
	Echangeur vapeur	ELYO Centre Est Méditerranée	570 000	0
Bâtiment	GS Jean Zay - Remplacement de faux-plafonds	LAFFOND	52 062	0
	Gymnase Clairs-Soleils - Bardage bois	VD Menuiserie VERMOT-DESROCHES	45 000	44 949
	Maternelle Champagne - Tranche conditionnelle réfection couverture	ANGELOT	42 700	0
	MQ Saint-Ferjeux - Réfection étanchéité	SFCA - Sté Franc-Comtoise d'Appl.	40 000	0
	Musée des Beaux-Arts - Reprise soubassement	PATEU-ROBERT	35 551	35 551
	Remparts rive gauche - Travaux conservatoires	PATEU-ROBERT	44 233	0

Service	Objet de l'achat	Fournisseur	Engagé	Mandaté
Voirie	Aménagement piste entre Moulin St-Paul et Bregille	CLIVIO Louis Entreprise	101 122	0
	Aménagement des perrés pont Denfert Rochereau	CLIVIO Louis Entreprise	80 968	0
	Etude de la gestion centralisée des équipements de parking	BETEREM	27 934	22 126
	Rue des Granges - Réfection pavés	ORLANDI - Maçonnerie rénovation	50 000	35 710
Action Culturelle	Projet «l'arroseur arrosé»	COUPOT Pascal - Sculpteur	82 200	0
ERBA	1 machine à bois LUREM - 1 scie à panneaux Streibig	FADER Richard Affûtage	33 932	0

#### **IV - Conventions**

- Profession Sport 25 - Convention de mise à disposition d'un animateur pour l'encadrement en cours de danse classique à la Maison de Quartier Municipale de Planoise du 25 septembre 2002 au 30 juin 2003, au taux horaire de 21,09 €.

- Profession Sport 25 - Convention de mise à disposition d'un animateur pour l'encadrement en cours de judo à la Maison de quartier Municipale de Montrapon du 23 septembre 2002 au 30 juin 2003 au taux horaire de 21,09 €.

- Convention passée le 8 janvier 2003 avec la SCP DUFAY-SUISSA pour la défense et la représentation de la collectivité devant l'ensemble des juridictions de l'ordre judiciaire et administratif.

#### **V - Contentieux**

- Recours en annulation devant le Tribunal Administratif de l'Association «Fanart - Fontaine Ecu - Cadre de vie» visant à obtenir l'annulation de l'arrêté de permis de construire du 20 juin 2002 accordé à BFCA Promotion pour la construction d'un ensemble immobilier sis, 20 rue de Fontaine Ecu à Besançon.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, l'Assemblée Communale prend acte de ce bilan.

*Récépissé préfectoral du 11 février 2003.*